

Extrait du Conseil Municipal du 27 novembre 2023 : l'attribution des subventions aux associations

[00:00:00.000] - A. Paul

On y va, on va faire les propositions. ADAPEI, donc initial 100 €, 100 € proposé. Ensuite, on a le judo club, 800 € initial, donc...

[00:00:21.600] - M. Le Maire

Pareil reconduit.

[00:00:23.480] – T. Toulouse

Non, c'est pas ça. « Initiales », ça veut dire « demandées ». Moi, je vais demander que les tableaux soient modifiés.

[00:00:34.980] – H. Anjolas

Oui, mais « initiales » et « reconduit ».

[00:00:37.810] – T. Toulouse

C'est deux choses différentes.
Il peut y avoir une demande de 1 000 euros, comme l'année dernière, mais qu'on ait accepté 500 ou 600 €. Donc, quand on dit montant initial, c'est montant de la demande.

[00:00:48.440] – H. Anjolas

Et qui est reconduite.

[00:00:51.030] – T. Toulouse

De la demande 2023. Ça n'a rien à voir avec l'année historique 2022.

[00:00:56.350] - A. Paul

Donc, en initial pour l'amicale des sapeurs-pompiers 230 € demandés. Donc reconduit 230 €. ADMR initial 230 € reconduit 230 €. Association Loisirs Culture En Pays de

Ligne. C'est le foyer du troisième âge. Donc initial 550 €, reconduit 550 €. Prévention routière. Vous voyez, vous avez un typique dossier, là. Si on regarde bien, vous avez 114 feuillets.

[00:01:50.050] - Juliette

Excusez- moi, mais on avait parlé des avantages en nature.

[00:01:53.840] - A. Paul

On en parlera si vous voulez après, des avantages en nature.

[00:01:59.680] – H. Anjolas

Oui. On découvre les avantages en nature.

[00:02:02.700] - M. Paul

Les avantages en nature, nous allons en parler lors de la commission...

[00:02:05.960] - M. Le Maire

Vous voulez dire quand vous faites la mise à disposition des locaux.

[00:02:06.810] - Juliette

Oui

[00:02:07.180] - M. Le Maire

Vous voulez dire qu'on valorise la mise à disposition des locaux ?

[00:02:09.900] - Juliette

Bien-sûr.

[00:02:13.380] - A. Paul

Oui, prochainement, il faudra le noter chaque fois

[00:02:13.820] - M. Le Maire

Mais Sylvain, il pourra passer ses nuits ici peut-être non? Non mais l'estimation.

[00:02:15.830] - A. Paul

Moi aussi.

[00:02:21.320] - M. Le Maire

Toi aussi ?

[00:02:21.850] - A. Paul

Oui, moi aussi. Parce que c'est vrai que c'est assez complexe. J'avais commencé, je n'ai pas le temps de m'en occuper sérieusement. Écoutez, mais...

[00:02:31.350] - Milène

Il y a la commission pour ça.

[00:02:33.350] - A. Paul

Bien sûr, bien sûr. Pas de problème.

[00:02:39.670] - H. Anjolras

Là, ce qui compte, c'est simplement les subventions financières, pas les avantages en nature.

[00:02:45.430] - A. Paul

Oui c'est ça. C'est ça que je comprends.

[00:02:46.940] - Milène

Mais ça pourrait y paraître.

[00:02:47.980] - H. Anjolras

Non, non, mais je comprends là que ce ne sont que ...

[00:02:54.420] - M. Le Maire

Donc après, ça va t'amener à un calcul quand même un peu finou, quoi.

[00:02:58.410] - Juliette

Pardon ?

[00:02:59.450] - M. Le Maire

Ça va t'amener à un calcul un peu fin.

[00:03:01.300] - Juliette

Bien par exemple, on fait payer un loyer pour le gymnase et il y a certains loyers qu'on fait payer. Donc, ça, ça pèse sur les budgets des associations.

[00:03:11.600] - A. Paul

Oui.

[00:03:11.900] - Juliette

Mais il y a certains loyers qu'on ne fait pas payer et les charges non plus.

[00:03:15.470] - M. Le Maire

D'accord

[00:03:15.700] - Juliette

Et les charges, par exemple, ça revient à la commune.

[00:03:18.910] - A. Paul

Oui

[00:03:19.470] - Juliette

Donc, je pense que c'est important que ce soit transparent. Et Du coup, ça peut pondérer aussi cette question de subventions.

[00:03:28.640] - A. Guillemin

On en revient à la réflexion du tableau et la grille d'évaluation des demandes de subventions.

[00:03:34.590] - Juliette

Tout à fait.

[00:03:35.060] – A. Guillemin

Le fameux tableau qu'on doit travailler ensemble.

[00:03:36.920] - Juliette

Exactement.

[00:03:37.420] -A. Guillemin

Afin de créer cette fameuse grille pour pouvoir donner plus ou moins de poids et de valeur.

[00:03:44.890] - Juliette

Et de transparence.

[00:03:48.710] – H. Anjolras

Parce que, par exemple, la mise à disposition des cantonniers pour installer ou quoi, c'est là-dessus que vous comptez. Enfin, que ça pourrait être valorisé.

[00:03:58.870] - Juliette

Bien sûr.

[00:03:59.430] - Juliette

Non, non, c'est une question.

[00:04:01.150] - A. Paul

On va prendre un exemple, par exemple, on a le foyer du 3ème âge donc qui ne paye pas de loyer. Le chauffage fonctionne en même temps que le chauffage qu'il y a au-dessus. C'est comme un, le bâtiment qui est chauffé, etc. Donc ça, on peut le considérer pour l'association comme un avantage en nature.

[00:04:20.040] – H. Anjolras

Donc on pourrait le valoriser comme si on donnait...

[00:04:23.390] - A. Paul

Voilà. Donc, on est sur un local de X mètres carrés. Après, si on veut valoriser et diminuer, par exemple, vous rajoutez la subvention par rapport à quelqu'un qui utilisera le gymnase, le gymnase, c'est 5 € de l'heure. Donc, vous avez après tout le chauffage qui est différent, qui est multiplié par le mètre cube du gymnase, etc, etc. Donc, tout ça est à calculer.

[00:04:50.070] – A. Guillemin

Mais dans ces fameux tableaux, il y a les avantages, certes, mais il y a les contreparties également. C'est-à-dire qu'on demande à une association locale de s'investir aussi pour des animations municipales, notamment le Forum des associations, qui se doit... Normalement, l'association doit être représentée. Donc là, il y aura une grille de répartition aussi de points, une association qui n'est jamais présente au Forum des associations, alors qu'elle est ...

[00:05:12.100] - Milène

Attention, vous n'avez pas le droit d'agir de la sorte.

[00:05:17.000] – A. Guillemin

Dans ce cas là, c'est le même principe sur des ...C'est la Commission qui peut travailler là-dessus.

[00:05:21.930] - M. Le Maire

Bien, donc je sais que l'autre jour...

[00:05:23.160] – A. Guillemin

C'est la proposition que nous allons faire ensemble, un travail de commission.

[00:05:27.210] - M. Le Maire

D'accord.

[00:05:28.030] - M. Le Maire

Bien, pour le moment, on va s'en tenir ce soir au montant des subventions, si vous le voulez bien, pour ...

[00:05:32.790] - Juliette

C'est important.

[00:05:32.900] - Milène

Il ne peut pas y avoir de chantage à la subvention.

[00:05:34.760] - Juliette

C'est important de relever ces points présents.

[00:05:37.370] - M. Le Maire

Non, ce que je veux dire, c'est que vous referez une commission, vous passerez les heures qu'il faut pour...

[00:05:42.880] - Juliette

C'est important de revoir les points qui ont été soulevés lors de cette commission qui fut quand même très...

[00:05:48.540] - M. Le Maire

Visiblement, vous n'avez pas fini. Donc, il nous faut continuer à travailler.

[00:05:54.480] - Juliette

C'était important à préciser.

[00:05:56.550] - M. Le Maire

Oui, j'entends. Mais ça reste à faire. Donc là, pour ce soir, je vous demanderai de délibérer sur le montant financier des subventions aux associations. On s'en tient à ça. Vous referez une commission, vous remettrez... Vous aurez des clés de répartition pour travailler.

[00:06:14.710] - Juliette

Je tiens à préciser que sur certains montants, par exemple, je n'avais pas eu ces informations. Moi, l'amicale des saveurs-pompiers, je ne savais pas, par exemple. Ce n'était pas encore précisé lundi dernier. Donc voilà, je précise aussi que je n'étais pas au courant de la fin des...

[00:06:26.420] - M. Le Maire

Il faut quand même qu'on le voit, parce que les subventions, on peut pinailler des heures.

[00:06:30.640] - Juliette

Non, je ne pinaille pas. Je précise, c'est important.

[00:06:32.700] - M. Le Maire

Ce que je veux dire, c'est qu'elles attendent ces subventions et qu'en général, on est toujours en retard pour le versement.

[00:06:38.990] - A. Paul

Oui, c'est vrai.

[00:06:40.140] - Juliette

Oui, mais ça aussi, la date, on peut en parler.

[00:06:44.010] - M. Le Maire

Le montant, on s'entend sur le montant et vous bosserez encore après en commission sur les avantages en nature avec les clés de répartition.

[00:06:52.450] - Juliette

Il n'y a pas que ça. Malheureusement, il y a d'autres choses sur lesquelles il faut qu'on travaille.

[00:06:56.690] - M. Le Maire

Ne m'en parlez pas ma chère dame. Bon, on y va, s'il vous plaît.

[00:06:59.840] - A. Paul

Prévention routière initiale 220 €, reconduit 220 €.

[00:07:08.870] - Juliette

J'avais noté 180.

[00:07:11.450] – A. Guillemin

Non, mais on avait bien expliqué que le montant avait évolué puisque les charges aussi évoluent pour la Prévention routière et qu'autrefois, c' était 180 € et qu'on est passé à 220 €.

[00:07:19.190] - Juliette

Ok.

[00:07:22.300] – A. Paul

Si, on avait discuté sur ce dossier-là.

[00:07:25.330] - Juliette

D'accord.

[00:07:26.610] - M. Le Maire

En commission, vous n'arrivez pas à nous entendre.

[00:07:29.920] - A. Paul

Si, si, c'est bon. Ensuite, sous des écoles Albin Mazon, il y a une demande de 2 000 €. Au paravant, il y avait un montant initial de 700 €. Donc, on est repartis sur 700 € parce que...

[00:07:58.340] - M. Le Maire

C'est ce que vous proposez. Merci.

[00:07:59.980] - A. Paul

C'est ce que je vous propose.

[00:08:01.070] - M. Le Maire

Mais on ne va pas à reprendre la commission sinon on ne s'en sortira pas. Après, vous comptez quand pour réinitialiser la commission ?

[00:08:08.570] - Juliette

On avait failli repousser parce que c'était quand même compliqué.

[00:08:13.560] - M. Le Maire

Il faut verser aux associations

[00:08:15.880] - Juliette

Oui, mais on avait proposé peut-être un conseil municipal exceptionnel.

[00:08:21.515] - M. Le Maire

Oh. Pff.

[00:08:21.920] - Juliette

C'est pour ça, on a fini par trancher, mais ce que je veux vous dire, c'est que c'est compliqué quand même.

[00:08:28.320] - Milène

Moi, il y a une chose quand même qui me choque, vraiment. C'est qu'il y a des attributions de subventions dont vous ne remettez pas en question l'honnêteté de la demande et d'autres dont vous remettez en question l'honnêteté de la demande et ça, ça me choque, vraiment.

[00:08:46.890] - M. Le Maire

J'ai rien compris.

[00:08:47.650] - A. Paul

À mon avis, ce que c'est, c'est qu'on voterait des subventions qui seraient mal honnêtes.

[00:08:51.950] - Milène

Non, non. C'est pas du tout ça. Il y a certaines associations où vous ne remettez pas du tout en cause l'honnêteté de la demande. Ma foi, les montants sont tous à peu près similaires, entre 200 € et 2 000 €, mais il y a des associations dont vous remettez en cause l'honnêteté de la demande et d'autres pas. Et ça, ça me questionne.

[00:09:17.720] - M. Le Maire

L'arbitraire fait partie de la vie. On continue l'énumération, sinon on ne va pas s'en sortir. Personne n'est parfait, Madame. Surtout pas nous.

[00:09:25.600] - Juliette

Ce n'est pas une question de perfection, c'est une question de transparence et d'honnêteté.

[00:09:29.090] - A. Paul

APEL association des parents d'élèves de Largentière.

[00:09:33.870] - Claudine

Ce n'est pas l'honnêteté de monsieur André qu'on remet en cause.

[00:09:38.850] - M. Le Maire

Bon allez, on y va.

[00:09:40.980] - A. Paul

Donc, je le répète, APEL de Largentière, c'est l'association des parents d'élèves. Donc, de chaque école, du collège etc. Donc 700 € montant initial reconduit 700.